

Berne, le 6 avril 2016
Fritz Zurbrügg

Remarques introductives de Fritz Zurbrügg

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter à mon tour la bienvenue.

Le court-métrage projeté au début de cette conférence de presse vous a montré que le nouveau billet de banque n'est pas un simple morceau de papier aux motifs joliment imprimés, mais un produit complexe réunissant des éléments de nature diverse afin de former un tout.

La BNS entend mettre en circulation des billets attrayants sur le plan graphique et à la pointe de la technologie. L'un des principaux objectifs du développement d'une nouvelle série de billets consiste à accroître le niveau de protection contre les falsifications et, partant, à avoir une longueur d'avance sur les procédés de reproduction. Parallèlement, les billets doivent continuer à répondre aux besoins du public, ce qui signifie qu'ils doivent être maniables, résistants et se composer de différentes coupures se distinguant facilement les unes des autres. Il faut par ailleurs s'assurer que le public pourra vérifier aisément l'authenticité des nouveaux billets, que leur durée de vie sera aussi longue que possible, qu'ils pourront être triés automatiquement et que leur production industrielle sera garantie à long terme.

Afin de satisfaire à ces exigences élevées, la Banque nationale a décidé, pour cette série de billets également, d'adopter une stratégie d'avant-garde. Nous avons utilisé un substrat novateur et développé, en collaboration avec nos partenaires industriels, plusieurs nouveaux éléments de sécurité. Ce courage d'innover et un souci délibéré de perfection ont certes contribué à prolonger la phase de développement, mais la qualité du produit final nous incite à affirmer que cela en valait la peine. Nous sommes donc d'autant plus heureux de pouvoir vous présenter aujourd'hui un billet qui constitue une symbiose fascinante d'esthétique et de haute technologie.

**Conférence de presse
sur les nouveaux billets de banque**

La sécurité des nouveaux billets de banque peut être caractérisée d'unique en son genre, non seulement en raison des éléments de sécurité eux-mêmes, mais aussi du fait de leur combinaison et de la manière dont ils s'intègrent dans le graphisme. Certains éléments de sécurité utilisés pour la nouvelle série ont déjà fait leurs preuves dans la série actuelle; d'autres ont été développés avec nos partenaires et comptent parmi les plus modernes au monde.

Comme je viens de le mentionner, le substrat représente un élément particulier des nouveaux billets. La BNS avait décidé très tôt de ne pas faire imprimer les billets de banque sur un papier de sécurité usuel, mais de développer le substrat Durasafe® en collaboration avec la société Landqart. Il s'agit d'un substrat à trois couches, constitué de deux couches de papier fabriquées à partir de coton et renforcées au centre par un cœur de polymère. Par rapport aux papiers fiduciaires traditionnels, la stabilité et la durabilité des billets s'en trouvent améliorées. Toutefois, la surface se comporte comme du papier fiduciaire traditionnel. Les deux couches de papier ont été découpées à certains endroits, ce qui a permis de réaliser des éléments transparents, c'est-à-dire une sorte de fenêtre dans le billet. Ces éléments transparents font partie des éléments de sécurité. Outre ce substrat, la fabrication de billets de banque nécessite des encres de sécurité spéciales. Ces dernières doivent – tout comme les billets eux-mêmes – résister à diverses substances chimiques, ainsi qu'aux facteurs extérieurs pouvant intervenir lors de l'utilisation des billets. Comme pour les séries précédentes, la société Orell Füssli Sicherheitsdruck AG a été chargée de l'impression et du traitement ultérieur des billets. La production des billets passe par de nombreuses étapes et comprend notamment plusieurs modes d'impression, d'application et de perforation. Vous trouverez de plus amples détails à ce propos sur notre site Internet.

Les frais de production des billets dépendent de la taille des coupures et de la quantité produite. Pour la nouvelle série, ils s'élèvent à environ 40 centimes par billet, ce qui représente un coût supplémentaire de quelque 10 centimes par rapport à la huitième série. Nous estimons toutefois que la durée de vie des billets sera plus longue, notamment grâce au substrat qui renforce leur résistance mécanique. Mais il ne sera possible de faire le bilan sur ce point que lorsque les premières coupures émises auront accompli un cycle de vie complet.

Les cinq autres coupures seront mises en circulation après le billet de 50 francs. Le billet de 20 francs le sera dans un an environ. Il se trouve déjà en cours de production. Les coupures restantes lui succéderont à des intervalles de six mois ou d'un an. Après le billet de 10 francs, viendra le billet de 200 francs, puis celui de 1000 francs. Le billet de 100 francs sera le dernier à être mis en circulation, courant 2019. La nouvelle série comporte donc les six mêmes coupures que la série actuelle. Leurs couleurs sont aussi pratiquement les mêmes. Par contre, le format a changé. Comme cela avait déjà été annoncé en 2005, les nouveaux billets seront légèrement plus petits que les billets actuels. Les analyses effectuées au début de la phase de développement ont montré la nécessité de réduire tant leur longueur que leur largeur. Cela permet d'accroître l'efficacité au niveau de la production et rend l'utilisation des billets plus pratique pour le public.

**Conférence de presse
sur les nouveaux billets de banque**

Comme vous pouvez l'imaginer, l'émission de nouveaux billets de banque nécessite bien sûr d'adapter les bancomats et les autres machines automatiques de tri des billets. Nous en avons informé suffisamment tôt les principaux fabricants de distributeurs de billets en Suisse et à l'étranger. Nous sommes convaincus que le passage au nouveau billet de 50 francs se déroulera au mieux, et que le public ne se verra pas limité dans ses retraits ou ses versements aux distributeurs automatiques.

A partir du 12 avril prochain, seules les nouvelles coupures de 50 francs seront disponibles aux services de caisse de la BNS à Berne et à Zurich, ainsi que dans les agences de celle-ci gérées aux sièges de 14 banques cantonales. Le nouveau billet de 50 francs sera disponible quelques jours plus tard aux distributeurs automatiques de même qu'aux guichets des banques et de la Poste. Les anciennes coupures conservent jusqu'à nouvel avis leur statut de moyens de paiement ayant cours légal et peuvent continuer à être utilisées sans restriction. Les anciens et les nouveaux billets de 50 francs circuleront donc en parallèle pendant un certain temps. Dans le cadre d'un processus continu, les billets retournant à la BNS seront conservés puis détruits. Lors du passage à la huitième série, deux tiers environ des anciens billets avaient été remplacés dans les six mois. Nous estimons qu'il en sera à peu près de même cette fois-ci.

Après l'émission de la dernière coupure de la nouvelle série, il s'écoulera encore un certain temps avant que la Banque nationale rappelle les billets de la huitième série, qui perdront alors leur statut de moyens de paiement ayant cours légal. Pour la série précédente, il s'est écoulé environ un an et demi entre l'émission de la dernière coupure de la série et la publication du rappel. Toutefois, comme le prescrit la loi, la Banque nationale continuera, pendant 20 ans après la publication du rappel, à échanger à leur valeur nominale les billets de la huitième série actuellement en circulation. Il est néanmoins recommandé d'utiliser d'abord les anciens billets pour les paiements, puis de passer aux nouveaux, ce que, je l'espère, vous aurez plaisir à faire.